

N/REF : 11/03/2025 15H14 C:025951 I:32389
V/REF : 944132
V/Appel du Mardi 11/03/2025 a 15H14

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0957
IMMEUBLE : BELLEDONNE -0957
2/2BIS/4, RUE DE BELLEDONNE
1/3/5, ALLEE DU RACHAIS
38320 EYBENS

Fontaine, le 18 Septembre 2025

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere
LOCALISATION : ALLÉE 1 RACHAIS - M.MME SIDIBE 06 22 33 03 65
MOTIF : INTERVENIR POUR REPARATION DE L'ALIMENTATION DANS LE LOGEMENT
LES VANNES ONT ETE REMPLACEES PAR LA SOCIETE EN CONTRAT
Donneur d'ordre : M. F. YADEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 17/03/2025 A 11H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME SIDIBE
CONSTAT: FUITE AVANT LA VANNE D'ARRET DU LOGEMENT
LE TUYAU AU NIVEAU DE LA COLONNE MONTANTE EST ROUILLE ET FUT DEPUIS LE
REMPLACEMENT DE LA TETE DE POTENCE REMPLACEE PAR UN PRESTATAIRE
LES VANNES DE COUPURE N'ONT PAS ETE REMPLACEE - COUPURE IMPOSSIBLE
PREVOIR REMPLACEMENT DES VANNES DE COUPURE DU BATIMENT POUR POUVOIR
FAIRE LA REPARATION

LE 01/04/2025 A 13H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME SIBIDE
COUPURE D'EAU DU BATIMENT
REMPLACEMENT DE 2 VANNES EAU FROIDE ET CHAUDE SANITAIRE
REPARATION DE LA FUITE DANS LE LOGEMENT
REMISE EN EAU
CONTROLE BON ETANCHEITE ET BON FONCTIONNEMENT - TOUT EST OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : KK AB Email envoyé le 16/09/25 a 11H56 M. E. CHUPIN
AH AB Email envoyé le 04/04/25 a 17H27 M. F. YADEL
AH LCOMPTER Email envoyé le 04/04/25 a 17H27 M. F. YADEL
AH LCOMPTER Email envoyé le 18/03/25 a 17H31 M. F. YADEL

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5090322

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	167,29	167,29
1,00	PLS401-F.P.Tuyaut.apparente cuivre/Ml	2	41,82	41,82
2,00	PLS405-F.P.Vanne d'arret	2	48,33	96,66
TOTAL H.T.				305,77
T.V.A. a 10,00%				30,57
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>336,34</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN